



LE VOLANT RALLYE ACADEMIE 2010

Règlement

Article 1 : Conditions de participation

Les sélections du volant Rallye Académie se déroulent en trois phases.

Une première phase avec une inscription en ligne, suivi d'un questionnaire de connaissances et de motivation, accessible directement sur internet.

En cas de réussite au quizz qualificatif, le candidat sera sélectionné pour la demi-finale.

Elle sera composée de tests de pilotage techniques chronométrés.

La finale verra s'affronter 4 prétendants.

Ces sélections sont ouvertes à tous, hors pilote disposant d'une trop grande expérience du rallye en compétition (pilote prioritaire A ou B, vainqueur de volant, **pilote ayant disputé intégralement une manche du Championnat de France asphalte...**).

L'organisation se réserve le droit de refuser une inscription s'il la juge non conforme à l'esprit du volant, sans avoir à en justifier auprès du prétendant.

1.1 Droits d'inscription

Les candidats souhaitant s'inscrire au volant Rallye Académie 2010 doivent répondre au questionnaire (disponible sur internet sur www.rallyeacademie.com ou sur www.aventures-mecaniques.com)

Ils doivent s'acquitter de la somme de 10 euros pour accéder au questionnaire.

Pour les candidats retenus pour la demi-finale, un montant de 50 euros supplémentaire devra être versé. La participation à la finale est gratuite.

1.2 Inscription

Par le fait d'inscrire en ligne au volant, le candidat accepte les termes du présent règlement et s'engage à le respecter dans la forme comme dans l'esprit.

Article 2 : Sélections

2.1 Présélections

Le questionnaire disponible sur internet est constitué de 10 questions. Seuls les questionnaires correctement remplis et dont les réponses sont exactes permettront à leur titulaire d'être sélectionné pour la demi-finale.

2.2 Demi-finale

Les sélections seront effectuées sur des Saxo Vts de série ou l'équivalent en terme de puissance. Chaque participant aura droit à un tour de reconnaissance du parcours, en compagnie d'un instructeur titulaire du BPJEPS et à un tour chronométré, si l'élimination n'a pas été prononcée dans le tour de reconnaissance.

Toute sortie de piste, touchette ou renversement d'obstacles sera éliminatoire et arrêtera la série en cours immédiatement. Le candidat ne pourra alors prétendre à aucun remboursement.

4 catégories sont constituées :

- Junior (de 17 à 30 ans),
- Senior (A partir de 31 ans),
- Féminines,

- Licenciés FFSA (hors pilote ayant terminé une manche de championnat de France, d'Europe ou du monde),

Par catégorie, les sélectionnés seront convoqués à la même heure, et un tirage au sort déterminera leur ordre de passage dans le parcours.

Chaque vainqueur de catégorie (meilleur cumul de chrono associé à la meilleure qualification technique) sera qualifié pour la finale.

Le jury se réserve le droit de demander un roulage supplémentaire entre deux ou plusieurs participants si les écarts de temps sont trop faibles ou si les conditions sont jugées trop disparates (pneus usés, différence de poids, capacité de pilotage...).

Un document explicatif de la procédure précise des demi-finales sera communiqué à chaque sélectionné, une semaine avant la sélection.

2.3 Finale

La finale sera effectuée selon la même procédure, mais sur cinq tours de circuit, dont un de lancement, 3 chronométrés, et un de décélération.

Le véhicule utilisé sera une Suzuki Supercoupe.

Le chronométrage sera assuré par une cellule précise au dixième de seconde. Le vainqueur sera celui qui aura effectué le meilleur temps cumulé.

Le résultat officiel sera proclamé après les vérifications d'usage auprès de la FFSA, lié au palmarès du candidat.

Article 3 : Calendrier

Les inscriptions en ligne débutent le 1^{er} septembre 2009. Elles seront closes le 15 août 2010.

Les candidats sélectionnés recevront leur convocation par retour de courrier électronique une semaine avant la date de la demi finale. Les demi-finales auront lieu le samedi 21 août 2010 sur le circuit de Saint Jean de Thurigneux.

La finale aura lieu sur ce même circuit, le même jour.

Article 4 : Volant

Le vainqueur du volant Rallye Académie 2010 remportera la participation au Rallye du Mont Blanc 2010, du 3 au 5 septembre 2010 au volant d'une **Suzuki Supercoupe**. Il devra se libérer une journée pour sa formation le vendredi 27 août et deux jours pour ses reconnaissances les samedi 28 et dimanche 29 août.

L'ensemble des frais inhérents à l'épreuve (la licence, l'engagement à l'épreuve, le choix du navigateur, l'assistance mécanique, l'hébergement pendant l'épreuve, les pneumatiques, l'assurance de la voiture de compétition, le coaching vidéo) sera pris en charge par la société Aventures Mécaniques.

Eric FABRE.

klorofile.com

